

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Pascal Houangni Ambourou: "La mesure de gratuité de l'eau et de l'électricité va reprendre ce lundi 25 mai"

Propos recueillis par
Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'union. Monsieur le ministre, pourquoi l'opération de distribution gratuite de l'eau et de l'électricité en faveur des Gabonais économiquement faibles a-t-elle été, momentanément, suspendue ?

Pascal Houangni Ambourou: Permettez-moi de remercier le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui a pris cette décision de gratuité de l'eau et de l'électricité le 3 avril 2020, pour les Gabonais en situation de précarité en cette période de confinement liée au Covid-19. Vous avez remarqué que cette opération a connu un ralentissement pour la distribution de l'électricité. En réalité, il s'est agi, pour le ministère de l'Énergie et la SEEG, de faire un bilan d'étape. S'il ressort que nous avons considérablement apporté un soulagement en ce qui concerne l'électricité, la problématique de distribution de l'eau potable dans les quartiers non couverts par les réseaux traditionnels de la SEEG demeure préoccupante. C'est pourquoi, du fait du vieillissement de l'outil de production de la SEEG, j'ai instruit mes équipes de travailler à l'amélioration de cette situation, en apportant des solutions urgentes et périphériques à ces populations, dans l'attente de l'aboutissement des grands projets en cours, qui porteront des résultats visibles dans un bref délai.

À quand donc la reprise de cette mesure de gratuité ? Et qu'en est-il de l'opération mains propres ?

- Il convient ainsi d'indiquer que cette mesure de gratuité de l'eau et de l'électricité va continuer, telle que l'a décidé le chef de l'État. À cet effet, la SEEG est chargée de tout mettre en œuvre pour la poursuite de cette opération. Dès le samedi 23 mai, une communication plus détaillée sur le mode opératoire sera déclinée par la SEEG, en vue du lancement effectif de cette mesure de gratuité le

lundi 25 mai 2020. S'agissant de l'opération mains propres, il faut savoir qu'elle a été lancée par le ministère de l'Énergie, en collaboration avec la SEEG, suivant les instructions du chef de l'État dans la dynamique de la caravane d'urgence de l'eau et de l'électricité.

Quelles leçons pouvez-vous tirer de cette situation de crise sanitaire pour la mission de distribution de l'eau et de l'électricité de votre département ministériel ?

- La décision du chef de l'État de décréter la gratuité de l'eau et de l'électricité intervient dans un contexte de crise sanitaire. Mais elle traduit, en réalité, sa détermination à offrir aux ménages gabonais, des services de base essentiels en tout temps et en tout lieu. Cette situation de crise nous a permis de mettre en exergue un constat accablant. À savoir : premièrement, l'insatisfaction des populations par rapport à l'accès à l'eau et à l'électricité. Donc, par conséquent, la nécessité de faire



Photo : Ngoubil Gaston/L'Union

Le ministre de l'Énergie se veut rassurant sur la bonne marche des opérations.

aboutir rapidement tous les projets initiés par le chef de l'État et financés par les bailleurs de fonds depuis plus de 10 ans maintenant. Deuxièmement, la nécessité de consolider les Partenariats publics-privés (PPP), à travers une ingénierie financière plus adaptée

au contexte actuel, afin d'être en ligne avec la vision du chef de l'État de lancer les grands projets infrastructurels, tout en demeurant dans la philosophie d'une orthodoxie financière. Et, enfin, troisièmement, la nécessité d'imprégner nos équipes à mieux tra-

vailer en mode projet, c'est-à-dire à mieux circonscrire le cadrage des différents projets en termes de livrables opérationnels, dans le but de les déployer avec efficacité. C'est toute la définition essentielle du travail que nous sommes en train de faire.

Salaires : les agents de l'État à la caisse depuis mercredi

MSM
Libreville/Gabon

Dans le cadre de l'application des mesures prises contre la propagation du nouveau coronavirus, le ministère de l'Économie et des Finances a indiqué que le paiement des rémunérations des agents de l'État pour ce mois de mai débute à partir du mercredi 20 mai pour les Forces de défense et de sécurité. Ce qui a déjà été effectif. Ce vendredi 22 mai, l'opération va se poursuivre pour le personnel de santé ; et le lundi 25 mai pour le reste des agents de l'État (fonctionnaires, magistrats et main-d'œuvre non permanente).

Afin de limiter l'affluence autour

des établissements bancaires du centre-ville de Libreville, il est recommandé aux agents recevant leurs salaires par virement d'effectuer leur retrait au guichet automatique de billets le plus proche de leur lieu de résidence ; les banques ayant garanti la disponibilité de la liquidité sur l'ensemble des points de distribution automatique. Pour les agents de l'État percevant leurs salaires par bons de caisse, il leur est demandé de se rendre aux postes du Trésor suivants : Trésorerie générale au centre-ville, recette perception du Pont-Nomba, recette perception d'Okala et recette perception de Nzeng-Ayong. " Le gouvernement sollicite le concours de tous pour assurer notre sécurité commune, en



Photo : Wilfried MBINAH/L'Union

Les fonctionnaires accéderont aux différents guichets dans le respect des mesures barrières.

respectant les mesures barrières. Les banques ont l'obligation de prendre les précautions aussi bien envers leur personnel que

leur clientèle, pour éviter la propagation du coronavirus ", a indiqué le ministère de l'Économie.